

Pour votre information

Pensez à installer vos détecteurs de fumée : A compter du 8 mars 2015, tous les logements doivent être équipés de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (loi du 9 mars 2010 ; dispositions reprises dans l'article L 129-8 du Code de la construction et de l'habitat). Le DAAF est un dispositif qui se fixe au plafond, voire aux murs. Il fonctionne par émission d'une sonnerie stridente qui alerte les occupants et leur laisse le temps de réagir, particulièrement si l'incendie survient la nuit. Pensez-y ! Informations sur www.sdis44.fr, www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee ou encore www.pompiers.fr.

Union des apiculteurs : Deux périodes sont instituées pour les déclarations de ruchers : l'une dite « période d'hiver » allant du 1^{er} novembre au 28 février, l'autre, facultative, dite « période après hiver », courant du 1^{er} avril au 31 mai pour notifier. Les déclarations sont à effectuer au Groupement de défense sanitaire, rue Pierre Adolphe Bobierre, La Géraudière, 44939 NANTES. Renseignements auprès de l'Union des apiculteurs de Loire-Atlantique au 02 40 71 95 20.

Déclaration fiscale retraite Carsat : Par souci de simplicité, d'économie, d'efficacité et de rapidité, la Carsat Pays de la Loire n'adressera plus, à compter de cette année, l'avis indiquant le montant des retraites à déclarer aux Impôts ; celui-ci sera transmis directement aux Services fiscaux et figurera sur la déclaration pré-remplie que vous recevrez à votre domicile. La Carsat garantit la fiabilité des informations transmises qui peuvent être consultées sur le site www.lassurance retraite.fr dans l'espace personnel. Que les personnes qui n'ont pas accès à internet se rassurent, la Carsat certifie le montant déclaré.

Expression des Elus de la minorité

Chers amis,
Revenons sur le mois de janvier ; certains d'entre vous ont très probablement remarqué notre absence lors de la cérémonie des « Vœux du maire à la population ». Le protocole ne nous donne pas la possibilité de nous exprimer ; notre présence aurait équivalu à cautionner les décisions de la nouvelle équipe. Une fois encore, nous nous inquiétons au sujet de la réduction du personnel dans tous les services : micro-crèche, port, servi-

ces techniques... Ainsi remaniés, nous souhaitons qu'ils aient le temps de s'adapter rapidement ; la saison débute dans trois mois... Un dernier mot pour remercier Angélique PIERRAT, unanimement appréciée par tous. Souhaitons-lui « Bon Vent » dans sa nouvelle collectivité. Nous restons à votre disposition au 06 74 43 24 37.

Jean-Luc LE BRIGAND
Frédérique FEVE
Nicolas PACAUD

Calendrier des animations

Du 7 au 22 mars, manifestation « *Préfaillais en poésie* » dans le cadre du Printemps des poètes : affichage de poèmes dans les lieux publics et dans les commerces, sur le thème national « L'insurrection poétique ». « *Brigades de poésies* », lectures publiques aléatoires dans le village. **Samedi 21 mars** à 15h, « *Histoire à lire debout* », pièce de Jean-Paul Alègre sur une adaptation de Jean THOVEY, à l'Espace culturel (rue du Docteur Guépin) ; à 17h30, remise des prix du concours de poésie « La révolte par les mots », à la Bibliothèque pour tous (ancienne mairie). Par ailleurs, tous les vendredis à 20h30, salle René Deffain (sauf en période de vacances scolaires), ateliers de lecture et d'écriture en alternance, ouverts à tous. Participation gratuite. Adhésion 5 € à l'association PARC. Renseignements à parcaprefailles@hotmail.com ou au 06 63 51 61 51.

Dimanche 22 mars à 17h, concert proposé par l'association Rock'n dal: Renaud GARCIA-FONS à la contrebasse (1^{ère} partie assurée par la chorale de l'école de musique Abacada), à l'Espace culturel. Tarifs : 15 € et 8 €.

Du 15 au 30 avril, Festival des Jeux et des Loisirs. Programme détaillé à l'office de tourisme.

Dimanche 12 avril à partir de 9h30, entraînement des chiens de sauvetage à la Pointe Saint-Gildas, avec l'association « Action chiens de sécurité aquatique » d'Angers.

Du 23 au 26 avril, exposition d'aquarelles par l'association Eau en couleurs, salle René Deffain.

Samedi 25 avril, carnaval des enfants dans les rues de Préfaillais : défilé en compagnie du char de l'association Carnapref, balades en calèche, jeux avec les commerçants, spectacle. Organisation : Amicale des Petits Mousles, en partenariat avec l'office de tourisme.

Lundi 27 avril à 15h, atelier « Ecriture-Lecture » autour des textes poétiques de Robert DESNOS. Tout public ; participation gratuite ; durée : 1h30. Organisation : association PARC.

Tout renseignement à l'office de tourisme, tél. 02 40 21 62 22

A votre agenda

Conseil municipal : vendredi 13 mars à 19h30, salle Sainte-Marie (en mairie). A l'ordre du jour, notamment, le vote du budget 2015.

Elections départementales : scrutins les dimanches 22 et 29 mars. Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h, salle Sainte-Marie (salle du Conseil municipal).

Vacances de printemps : du samedi 11 au dimanche 26 avril.

Pré'infos

Qui y mouille, y reste...



Bimestriel - N°5

Mars & avril 2015

Le Mot du Maire

Chères Préfaillaises, chers Préfaillais,

Le vote du budget communal 2015 est un acte politique important dans la vie préfaillaise. Il fixe l'orientation du Conseil municipal dans les domaines du fonctionnement et des investissements. Cette année, et pour les années à venir, l'adoption du budget se déroulera dans un cadre financier contraint :

- baisse des dotations de l'Etat,
- conformément à nos engagements, non augmentation des taux d'imposition, ni de surendettement de la commune,
- priorité au remboursement des emprunts en cours (260.000 € par an), pendant toute la durée du mandat,
- obligation de faire des économies de fonctionnement pour dégager de l'autofinancement permettant de continuer à investir.

L'année 2015 verra, courant mars, la fin de la réorganisation de notre administration communale, conformément à nos engagements. Cette réorganisation a été entreprise dès le début de ce mandat avec deux objectifs :

- titulariser les agents sur les postes pérennes,
- faire évoluer les compétences des services.

Je me réjouis que l'ensemble des décisions du Conseil municipal concernant cette réorganisation aient été prises à l'unanimité.

Le maire,
Claude CAUDAL

Permanence des élus

Maire

Claude CAUDAL,
Le vendredi de 14 h à 16 h, et sur rendez-vous les autres jours.

Adjoints

Marie-Pierre FALCON, 1^{er} adjoint,
Population, CCAS, Communication
Le mardi de 10 h à 12 h.

Pierrick CARDINAL, 2^e adjoint,
Finances, Personnel
Le vendredi de 14 h à 16 h.

Liliane SAGER, 3^e adjoint,
Urbanisme, Environnement, Développement local
Le mercredi de 14 h à 16 h.

Jean-François DUPIN, 4^e adjoint,
Travaux, Sécurité
Le lundi de 9 h à 11 h.

Rendez-vous au 02 40 21 60 37

Ouverture de la Mairie

Lundi : 14 h - 16 h 30
Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30
Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30
Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h

Directeur de la publication : le Maire, Claude CAUDAL
Rédaction et photos : le Service Communication, Pascal LERAY
Impression : Imprimerie Nouvelle Pomic, tél. 02 40 82 01 26
Tirage : 1000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

Une enquête à l'attention des adolescents est annexée à ce bimestriel N° 5 du « Pré'infos ». La municipalité remercie tous les jeunes, âgés de 11 à 17 ans, qui prendront un peu de temps pour y répondre. Les questionnaires sont à retourner en mairie pour le 10 avril 2015.

Centre communal d'action sociale

GOÛTER DES ANCIENS

Il revenait à Marie-Pierre FALCON, adjointe au maire en charge du Pôle Population, et à ses collègues du Centre communal d'action sociale, d'accueillir les seniors de 65 ans et plus résidant sur la commune pour un après-midi récréatif, à l'Espace culturel, le lundi 9 février. Plus de cent personnes ont partagé la galette et se sont faits reines et rois d'un jour. Cet agréable moment de convivialité, dans une ambiance des plus sympathiques, a été accentué par les chants de Daniel et Mano. Après avoir repris en chœur les titres du répertoire de la variété française, certains se sont sentis pousser des ailes et n'ont pas hésité à inviter leur cavalière pour quelques pas de danse, serrés, serrés.



Ateliers municipaux

LES NOUVEAUX VÉHICULES SONT ARRIVÉS



La commune a fait l'acquisition pour ses Services techniques d'un microtracteur Kubota d'occasion de 27CV SAE (1299 cm³) à 4 roues motrices, équipé d'un broyeur d'accotement, d'un rotovateur et d'un chargeur neuf 4 vérins avec godet, pour un coût de 16.590 € TTC. A cela s'ajoute un camion Mercedes Sprinter 515 CDI, d'occasion également, avec benne et coffre, au prix de 16.440 € TTC. Grâce à l'efficacité de ces engins, les agents sont désormais mieux équipés pour effectuer les travaux d'entretien de la ville.

Personnel

UN NOUVEAU DGS À LA TÊTE DES SERVICES COMMUNAUX

Arrivée le 17 octobre 2011 en provenance de Coulaines (72), Angélique PIERRAT est restée 3 ans et 4 mois à la mairie de Préfailles. Elle poursuit aujourd'hui sa carrière professionnelle à Saint-Viaud. Les élus et le personnel communal lui souhaitent beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions. Pour la remplacer, la municipalité a recruté Nicolas DÉMAS. Originaire de la région des Pays de la Loire (il a de la famille en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire), le nouveau Directeur général des services est titulaire d'un DESS droit des collectivités et du concours d'attaché territorial. Arrivé

à Préfailles le 5 janvier, il était auparavant en poste à Macot La Plagne en Savoie, support de la station de ski de La Plagne où il a passé plus de 7 années. Nous lui souhaitons une bonne intégration parmi les effectifs et une collaboration fructueuse avec les élus.



Tourisme

L'OFFICE DE TOURISME EST DISTINGUÉ

La réforme du classement des offices de tourisme, entrée en vigueur en juin 2011, a fixé de nouveaux critères nationaux. Désormais, ils ne sont plus classés en étoiles mais en catégories, de I à III (le niveau de service le plus élevé étant la catégorie I). Après l'obtention de la marque Qualité Tourisme™ obtenue en janvier 2013, l'office de tourisme vient de se voir attribuer, la plus haute distinction, pour une durée de 5 ans, par arrêté préfectoral en date du 19 janvier 2015. Cette récompense en fait une structure de type entrepreneurial, ayant vocation à fédérer les professionnels et à développer l'économie touristique dans sa zone géographique d'intervention. Ce classement en catégorie I permet le maintien de Préfailles en station touristique classée.

Environnement

OPÉRATION « FLEUR SON PAS DE PORTE »

La 7^{ème} édition de cette opération est lancée. Elle vise à embellir la commune, en favorisant la biodiversité et en diminuant l'usage des pesticides. Vous pouvez pendant les mois de mars et avril vous présenter à l'accueil de la mairie et de l'office de tourisme où des sachets de graines vous seront remis gratuitement (dans la limite des stocks disponibles). La municipalité vous remercie pour votre participation à cette action collective.



Eclairage Public

APPEL AU CIVISME

Il est constaté ces derniers temps un dysfonctionnement de certains candélabres sur la commune ; quelques-uns sont allumés en journée, d'autres ne fonctionnent pas la nuit. Après vérification, il s'avère que des personnes mal intentionnées ouvrent les coffrets électriques et mettent l'éclairage public en dysfonctionnement. Nous rappelons, pour la sécurité de tous, qu'il est interdit d'ouvrir ces boîtiers ; tout contrevenant sera sujet à des sanctions.

Communauté de communes de Pornic

COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Prochain ramassage le jeudi 16 avril. Les encombrants (fauteuils, canapés, sommiers, bureaux... mobilier en général) sont à sortir la veille au soir sur le lieu de collecte habituel. Les déchets d'équipements électriques et électroniques, tels que télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières, ne sont pas acceptés. Vous pouvez les déposer à la déchèterie la plus proche, la Génrière à La Plaine sur Mer : ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h ; à compter du 15 avril, ouverture matin et après-midi du lundi au samedi, le dimanche de 8h30 à 12h30.

Etat civil

DÉCÈS

Le 11 janvier : Geneviève JEANNEL (née FAUCOMPRÉ), 99 ans
Le 23 janvier : Yvette MÉRIAU (née SIMONNEAU), 91 ans
Le 04 février : Roberte THABUIS (née MAREST), 90 ans

Informations pratiques

Forum de l'Alternance

« Tous les jeunes ont de l'avenir. » La Mission Locale du Pays de Retz organise la 4^{ème} édition de son Forum de l'Alternance, le mercredi 18 mars, salle Escal de Retz à Sainte-Pazanne.

Utilité. Entrée libre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Renseignements au 02 40 02 38 45.

Accueil de loisirs « Loisi'Mouss »

Pendant les vacances de printemps, le centre FAL Soleil de Jade de la Pointe Saint-Gildas accueillera les enfants de 3 à 12 ans séjournant sur la commune, à la journée ou demi-journée (avec repas). De nombreuses activités leur seront proposées.

Utilité. Ouverture du lundi 13 au vendredi 24 avril (sauf samedi et dimanche). Renseignements et inscriptions au 02 40 21 60 23 ou directement au Soleil de Jade.

Enquête sur les modes de déplacement

Où ? Quand ? Comment ? Avec qui ? Pour préparer la mobilité de demain, une vaste enquête est en cours auprès des habitants de Loire-Atlantique. Pour enrichir et adapter les services de déplacements publics, 15.000 foyers sont interrogés par téléphone ou à domicile sur leurs déplacements pour travailler, étudier, sortir, chercher un emploi, se soigner. Cette opération est menée conjointement par le Département, Nantes Métropole, la Carene et le Syndicat mixte de transport Cap Atlantic', jusqu'au 28 mars 2015. Plus d'informations sur les sites www.loire-atlantique.fr et www.lila.loire-atlantique.fr.

SÉCURITÉ : Opération tranquillité vacances

Lorsque vous quittez la commune, au minimum 7 jours consécutifs, faites le savoir à la Police municipale et à la Gendarmerie. Des patrouilles seront effectuées à proximité de votre domicile, afin de prévenir les risques, de vérifier l'intégrité des habitations et de leurs issues. Par ailleurs, si vous êtes témoin d'un cambriolage ou remarquez un fait anormal chez des voisins absents, alertez sans tarder la Gendarmerie en composant le 17 sur votre téléphone (appel gratuit).

La vie associative

Cercle Nautique de Préfailles

Animations pour enfants, le vendredi 24 avril de 14h à 15h30 et de 16h30 à 18h : « Sauvez Willy ! » et « Nettoyons la mer » (jeu sur l'eau, à partir de 8 ans) ; « Le tour du monde à la voile » (jeu à terre, à partir de 6 ans).

Utilité. Gratuit pour les adhérents ; participation : 3 € par enfant ou 5 € pour deux enfants. Goûter offert. Inscriptions à l'office de tourisme ou sur place (animations proposées dans le cadre du Festival des Jeux et des Loisirs).

Association pour le Don de sang bénévole de Pornic et ses environs

Prochaines collectes : Vendredi 20 mars de 16h à 19h30 au complexe sportif du Val Saint-Martin à Pornic ; Lundi 13 avril de 16h30 à 19h30 à la salle des Sports de Chauvé.

Assemblée générale : Vendredi 27 mars à 20h30, salle polyvalente (petite salle) de Sainte-Marie-sur-Mer.

Concours des jardins fleuris

Abandonné depuis 2009, la municipalité a décidé de relancer le concours des jardins fleuris (visibles de la rue). Il vise à récompenser les Préfaisillais, en résidence principale ou secondaire, qui contribuent à embellir leur quartier grâce à la qualité de leurs aménagements paysagers et qui sont impliqués dans une démarche citoyenne de développement durable. Vous avez jusqu'au **samedi 30 mai** pour vous inscrire en mairie ou par téléphone au 02 40 21 60 37. Merci de spécifier votre catégorie : petit jardin (moins de 200 m²) ou grand jardin (plus de 200 m²).

